

## Formation Spécialisée du CSAR

mercredi 20 septembre 2023 à Montreuil

## Cycle SU : intégration des spécialistes

jeudi 21 septembre 2023 à Montreuil



La Direction générale s'engage dans les nouvelles instances rattachées au CSAR pour aborder la sécurité des agents. Elle poursuit également son cycle d'échanges dédié au chantier de la Surveillance, en abordant l'intégration des spécialistes dans les dispositifs terrestres.

En séance la directrice générale annonce la mise en place d'un plan sécurité, suite aux demandes de l'UNSA Douanes (24/11/2022 : [L'UNSA Douanes demande un plan de lutte contre les agressions en service](#))

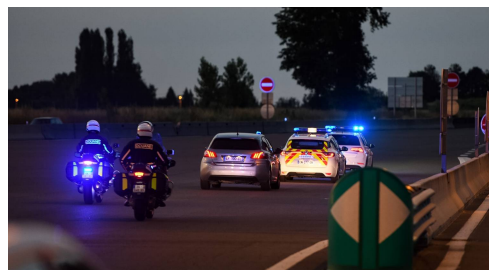
L'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont demandé que la sécurité des personnels, OP/CO-AG et SU, soit le sujet prioritaire à la DGDDI. Cela permettra à chaque agent d'exercer ses fonctions dans le respect et la sérénité qui lui sont dus.

### De quoi s'agit-il ?



Nous avons participé à deux réunions différentes à la Direction générale pour échanger principalement sur des problématiques en lien avec la sécurité dans les contrôles OP/CO et SU et les spécialistes :

- \* La sécurité dans les contrôles douaniers (CO et SU).
- \* Point sur les revendications moniteurs Tir et TPCI.
- \* L'intégration dans les dispositifs tactiques terrestres :
  - des équipes maîtres de chien
  - des motocyclistes
  - des agents de la DOD
  - de la DNGCD



### **Point 1 : La sécurité dans les contrôles douaniers.**

En introduction, l'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont rappelé que la sécurité des agents doit être la priorité des actions de prévention de la direction. La protection des personnels est une condition *sine qua none* pour la réalisation de toutes nos missions OP/CO-AG et SU. il convient désormais de passer des déclarations d'intention aux actes forts !

Suite aux récents et graves événements, au cours desquels la sécurité et l'intégrité physique des agents ont été menacées, l'administration a décidé de renforcer les actions en matière de sécurité avec :

- la création d'un Observatoire National de Sécurité (ONS), qui aura pour fonction de vérifier le bon niveau de formation et la bonne dotation en équipement des agents.

- Il aura également en charge la bonne application des instructions et il devra identifier les besoins d'évolution ;
- la création d'un Référent National Armement et Sécurité dans les Contrôles (RASC) ;
- le renforcement de l'organisation des formations TPCI et tir ;
- en séance la directrice générale annonce la mise en place d'un plan sécurité, à l'image de celui de la police, suite aux demandes de l'UNSA Douanes (24/11/2022 : [L'UNSA Douanes demande un plan de lutte contre les agressions en service](#))



## Formation Spécialisée du CSAR

mercredi 20 septembre 2023 à Montreuil

Cycle SU : intégration des spécialistes

jeudi 21 septembre 2023 à Montreuil



### Point 2 : Les évolutions mises en œuvre pour les spécialistes moniteurs Tir et TPCI

Face au risque (?) d'une évolution complète des formations tir et TPCI, l'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont rappelé leur volonté d'une formation 100 % douanière, adaptée aux besoins des personnels selon leurs missions locales. Après plusieurs mois d'étude pour répondre aux exigences des moniteurs, l'administration a retenu les points suivants et lancé l'instruction auprès des directions locales :

- Valoriser les fonctions de moniteur de tir et de TPCI, notamment l'expérience acquise, via l'évaluation annuelle et l'inscription au répertoire national des certifications professionnelles RNCP. Ce point faisait partie d'une demande forte de L'UNSA Douanes et la CGC Douanes, même avant ce conflit, et doit être étendu à toutes les qualifications obtenues à la DGDDI.
- Améliorer et faciliter la préparation des séances, par la mise à disposition de moyens suffisants et des facilités horaires pour la préparation des séances.
- Réduire le volume des formations organisées en direction décentralisée . Dans le détail, les moniteurs en région auront en charge :
  - ✓ la formation continue : tir au PSA, tir au HK et TPCI de 1er et 2ème niveaux ;
  - ✓ les recyclages au port du bâton télescopique de défense ;
  - ✓ la formation au périple meurtrier ;Le reste des formations sera donc pris en charge au fur et à mesure par l'ENDLR.
- Revaloriser et aligner le montant de l'ACF dédié aux moniteurs TPCI et tir, pour la porter à 105 € bruts mensuels à compter du 01/09/2023 (+35 euros bruts mensuels, soit + 50 %).
- La formation chef d'équipe bascule en formation occasionnelle avec effet rétroactif.

L'UNSA Douanes et la CGC Douanes seront attentives à ce que l'école soit en capacité humaine et matérielle de dispenser toutes les formations dans de bonnes conditions. Nous avons demandé et obtenu qu'un bilan de l'expérimentation soit présenté aux syndicats en mai 2024.

D'ici-là, un recensement des besoins supplémentaires à l'ENDLR aura pu être affiné. Il en va de même dans les régions, où la DG doit vérifier qu'il y a suffisamment de moniteurs pour prendre en charge l'activité maintenue.

Enfin, la formation « **périple meurtrier** » dispensée par les moniteurs en région a un fort impact, notamment sur les DI de primo-affectation. **Il faut poursuivre la réflexion quant à la nature de cet enseignement.** Nous estimons qu'il doit relever de la formation occasionnelle. Si ce n'est pas le cas, il devrait alors faire également l'objet d'un transfert à terme vers l'ENDLR, pour ne traiter que son recyclage en région.

### Point 3 : L'intégration des équipes maîtres de chien dans les dispositifs tactiques terrestres (DTT)

En préambule, L'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont tenu à rappeler une nouvelle fois, le problème de la comptabilisation des heures de nuit suite à prolongation, lors de l'intégration des mémentos dans l'application

**Mathieu.** Nous demandons une modification du codage Mathieu pour résoudre ce problème et alléger la gestion des EMC et des encadrants.

Nous avons aussi alerté l'administration sur les problèmes engendrés par la nouvelle instruction cadre sur le port et l'usage de l'arme. Des correctifs seront apportés sur les points soulevés par les syndicats (ex : possibilité de contrôle sans arme)



## Formation Spécialisée du CSAR

mercredi 20 septembre 2023 à Montreuil

## Cycle SU : intégration des spécialistes

jeudi 21 septembre 2023 à Montreuil



Outre la revalorisation de l'ACSS à 130€, voici les propositions de l'administration :

- Mettre fin aux états semestriels : la DG annonce que la diffusion de la note validant la fin des états semestriels a pris du temps mais qu'elle doit être envoyée aux DI/DR très rapidement.
- Faciliter la constitution de l'ensemble des échantillons nécessaires à l'entraînement de l'EMC. L'UNSA Douanes et la CGC Douanes demandent également la mise à jour réglementaire des produits constituant les bibliothèques d'échantillon.
- Attribuer des autorisations d'absences contingentées (dont les modalités sont à définir) sur la base d'un certificat établi par le vétérinaire lorsque le chien est malade. Pour aller plus loin dans ce nouveau dispositifs, nos organisations proposent d'étudier la création d'un pot commun pour aider les EMC et/ou que l'administration prenne intégralement en charge l'accompagnement du chien, si la nécessité de présence est établie par le vétérinaire.
- Standardiser les véhicules des EMC susceptibles d'être commandés par les directions interrégionales, pour répondre à la fois au confort du chien et aux aménagements intérieurs du véhicule, tout en assurant une plus grande sécurité. Dès lors, nous demandons à ce que l'achat des véhicules EMC soit réalisé par la DG pour une harmonisation totale, à l'instar de l'acquisition des motos de service.
- Permettre l'inscription de la spécialité au RNCP.
- Remettre en place des séminaires de référents, et mieux définir de leur rôle.

- Définition et maintien de seuils minimum d'effectifs motocyclistes au sein des groupes.

L'UNSA Douanes propose la création de référents motocyclistes régionaux, en capacité de recueillir les besoins au plus proche de la réalité métier. Suite à cette proposition, la DG songe à réactiver la tenue de séminaires « spécialistes ».

Nous avons aussi indiqué à la Direction générale qu'il vaut mieux responsabiliser, plutôt qu'infantiliser, les agents. Les motocyclistes exercent de loin la spécialité la plus dangereuse. Ils doivent être soutenus à tous les niveaux, notamment dans les perspectives futures de flux libres. Dès lors, nous proposons :

la mise en place d'un renouvellement automatique de certains équipements dont on connaît les limites d'usage. Un process centralisé pourrait pallier les manques d'anticipation. Nous restons à disposition de la DG pour étayer cette mesure. (casques, visières complètes, intercom, cartouche airbag, etc.) :

- ✓ la gestion RH et matériel d'un groupe motocycliste doit être valorisée. Le chef de groupe doit être intégré à l'encadrement d'une brigade ;
- ✓ le motocycliste est un douanier de la Surveillance non astreint à la moyenne d'heures de nuit. Ceci n'exclut pas son intégration dans un dispositif nocturne cadré. Le motocycliste reste en capacité permanente de définir s'il peut exercer ses missions en toute sécurité ;
- ✓ la DG doit prendre en compte les spécificités locales d'exercice des missions, afin d'élargir le spectre des équipements motocyclistes ainsi que des différents schémas tactiques incluant des motocyclistes.

### Point 4 : L'intégration des motocyclistes dans les DTT

L'administration a retenu les points suivants :

- Réflexion sur la possibilité d'organiser à nouveau un concours externe motocycliste. Des pistes d'attractivité sont recherchées pour cette spécialité.

### Point 5 : L'intégration des agents de la DOD dans les DTT

La DG étudie la possibilité d'instituer des services dédiés à l'appui opérationnel des équipes de la DOD sur les principaux axes connaissant un volume important de demandes d'assistance.





## Formation Spécialisée du CSAR

mercredi 20 septembre 2023 à Montreuil

## Cycle SU : intégration des spécialistes

jeudi 21 septembre 2023 à Montreuil



Ces services seraient formés pour traiter ces demandes et a minima, les demandes urgentes.

L'UNSA Douanes et la CGC Douanes sont satisfaites que notre proposition ait été reprise par l'administration. C'est une obligation si l'on veut respecter la sécurité des agents et l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle des agents et surtout ne plus désorganiser les brigades.

- ◆ Il s'agit d'une première étape. Il convient désormais d'organiser ces services, d'y mettre de vrais moyens et de définir leurs actions :
- ◆ trouver un système de gestion horaire plus souple pour rester dans un cadre réglementaire,
- ◆ augmenter le volume horaire des formations techniques,
- ◆ maintenir la bonne condition physique,
- ◆ gérer des remises suite à contentieux dans les circonscriptions,
- ◆ apporter un soutien aux unités dont ils dépendent.

Mais, il ne s'agit pas non plus de couper les brigades des relations avec la DOD. Les groupes dédiés seraient mobilisés pour les interventions identifiées comme dangereuses. **Au delà, il faut donc poursuivre la réflexion globale DOD/brigades :**

- Informer systématiquement les chefs de service préalablement à la mise en place d'un dispositif DOD/brigades (surtout la nuit et le week-end).
- Systématiser les briefings/debriefings dans le cadre des collaborations DOD/brigades.

- Améliorer les systèmes de communication.

L'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont indiqué que les sollicitations des brigades par la DOD devront se faire dans un contexte juridique sécurisé, afin de ne pas faire peser la responsabilité des actes rédigés sur les seuls agents des unités sollicitées.

### Point 6 : L'intégration de la DNGCD dans les dispositifs tactiques terrestres

L'administration a retenu les points suivants :

- Définir avec les services terrestres, des dispositifs tactiques d'intégration.
- Définir des modules de formation des équipes terrestres (hélicoptère, montée à bord des navires, communication, etc.)
- Programmer et suivre les entraînements des équipes terrestres qui interviennent avec la DNGCD.
- Développer les moyens de communication.
- Former des télé-pilotes de drones et trouver des utilisations pertinentes pour certaines unités terrestres.

Avant de clôturer cette séance, l'UNSA Douanes et la CGC Douanes ont une nouvelle fois insisté sur la forte attente des agents de terrain. Ces nombreuses réunions depuis janvier, porteuses de « promesses », devront absolument apporter des avancées concrètes à la Surveillance dans les mois qui viennent.

SUIVEZ-NOUS SUR : [WWW.UNSADOUANES.FR](http://WWW.UNSADOUANES.FR)

